

## Section 0. Avis d'Appel d'Offres

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOI)

#### TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA CITE BETHEL (GCITT) DE OUEDO DANS LA COMMUNE D'ABOMEY CALAVI

Avis d'appel d'offres N° 016 /SIMAU/DG/DO/DAF/DJ/CPM du 22/12/2023

- 1- La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU) est une société anonyme avec Conseil d'Administration dont les principaux actionnaires sont l'État du Bénin, la BOAD, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), les sociétés d'Assurances et les Banques Commerciales.
- 2- Elle est mandatée par le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) pour la conduite du **Projet de Viabilisation de la Cité BETHEL(GCITT) à Ouèdo dans la commune d'Abomey Calavi.**
- 3- La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU), sollicite par Appel d'Offres Ouvert International des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en entreprise générale et en lot unique les travaux de viabilisation de la Cité BETHELL(GCITT) à Ouèdo dans la commune d'Abomey Calavi.

Lesdits travaux comprennent :

- Le pavage (y compris assainissement) de vingt-trois rues d'un linéaire total de 8 345 mètres,
- La mise en place d'un réseau de distribution d'eau potable d'un linéaire total de 19663,85 mètres (conduites de diamètres allant de 75 à 225 mm).

4- Les exigences en matière de qualification sont :

#### 4.1 Capacité économique et financière

- ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de voirie et d'assainissement des voies au cours des Cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) au moins égale à **quatre milliards (4 000 000 000) de francs CFA**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites dans la sous-section C ;
- ✓ Disposer d'une facilité de crédit d'un montant au moins égal à **six cent cinquante millions (650 000 000) de francs CFA**, justifiée par une attestation financière d'une banque ou d'une institution financière agréée.

#### 4.2 Capacité technique et professionnelle

- ✓ Être une entreprise spécialisée dans le domaine des travaux de génie civil ou de travaux publics, ou d'aménagement et d'assainissement des voies / routes justifiée par le registre de commerce ou les statuts.
- ✓ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise au cours des dix (10) dernières années (2013 à 2022) :
  - Au moins deux marchés similaires de travaux d'aménagement et de bitumage/pavage de rues de 4 000 mètres linéaires au moins et d'un montant minimum de **quatre milliards (4 000 000 000) de francs CFA** chacun justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
  - Au moins deux marchés similaires de travaux de réalisation ou de déplacement de réseau d'Alimentation d'Eau Potable (AEP) de 5 000 mètres linéaires au moins et d'un montant minimum de **quatre cent millions (400 000 000) de francs CFA** chacun justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante, terminés et livrés.

Les travaux de ces marchés doivent être similaires aux travaux concernés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Deuxième partie, spécifications des travaux..

Seuls les montants hors TVA des marchés réalisés seront considérés pour déterminer le volume des travaux exécutés.

Les exigences complémentaires en matière de qualification sont définies dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International (DAOOI).

Aucune marge de préférence ne sera appliquée aux soumissionnaires éligibles.

- 5- Le délai d'exécution des travaux est de **douze (12) mois**.
- 6- La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert International (AOOI) telle que définie par les Procédures de Passation des Marchés de la SIMAU et elle sera ouverte à tous les Candidats intéressés.
- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents gratuitement ou peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre un paiement d'une somme non remboursable de **trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA** au Secrétariat de la SIMAU, Tel (+229) 21-31-54-01 , courriel: [procurement@simaubenin.com](mailto:procurement@simaubenin.com); Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (GMT +1) à compter du *Mardi 26 décembre 2023*

*2*

Le paiement se fera par virement ou dépôt sur le compte Ecobank de la SImAU (N° de compte BJ062 01001 110430260001 75).

L'ensemble du dossier est disponible en ligne sur Data room, dossier SharePoint partagé.

L'accès au Dossier d'Appel d'offres sera donné immédiatement aux candidats intéressés contre la remise du justificatif de paiement.

Une réunion préparatoire avec l'ensemble des Candidats est envisagée par visioconférence suivant un lien Microsoft Teams qui sera communiqué ultérieurement.

- Lieu : Salle de réunion de la SImAU et par visioconférence
- Date : ...*Jeu*di 11 janvier 2024

Une visite groupée du site des travaux sera organisée à l'intention des Candidats

- Date : ...*Vend*redi 12 janvier 2024
- Heure : 09h (GMT+1)
- Lieu de rassemblement : Sur le site du projet.

- 8- Les offres devront être rédigées en langue française et transmises **exclusivement en version électronique (dépôt en ligne)** au plus tard le ...*Mardi 30 janvier 2024* à **10 heures (GMT+1)**. Les offres qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées.

La version numérique devra comprendre l'ensemble des fichiers modifiables des DQE et BPU en Excel remplis et PDF.

L'ouverture des plis aura lieu le **même jour**, ...*Mardi 30 janvier 2024* à **10 heures 30 mn (GMT+1)** dans la salle de réunion de la SImAU, 5<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin et les soumissionnaires qui le désirent sont invités à y assister par visioconférence.

- 9- Les offres doivent comprendre une copie de la garantie de soumission d'un montant de : **quarante millions (40 000 000) Francs CFA.**

L'original de la garantie de soumission devra parvenir à la Direction Générale de la SImAU, au plus tard soixante-douze (72) heures après la date limite de transmission des offres.

Cette garantie devra provenir d'une institution au choix du candidat. Si l'institution d'émission de la garantie est étrangère à l'espace UEMOA, elle devra faire avaliser la caution qu'elle donne par une institution financière correspondante située au Bénin.

- 10- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le ...*22/12/2023*...

Pour L'autorité Contractante

Le Directeur Juridique

Fabrice HOUEDE

